



INFOS MUNICIPALES

« La petite Gazette »

Document disponible en mairie, sur notre site : www.mairie-ileauxmoines.fr –

Abonnement : bibliotheque@mairie-ileauxmoines.fr

n° 91

Janvier 2026

CONTENU VOEUX

Les échanges de vœux de la municipalité du 10 janvier ont permis de souhaiter une année pleine de quiétude et sérénité, santé, bonheur et prospérité, tant sur le plan personnel que collectif...



Quiétude et sérénité de ce matin îlois pour 2026

Discours de Philippe Le Bérigot : *Notre Irréductible territoire insulaire, où chicanes et ripaille ne sont jamais loin, renouvelle le Conseil de la Tribu dans quelques semaines... En guise de rappels des dernières réalisations des partants, je n'ai rien trouvé de mieux qu'un inventaire à la Prévert... Permettez-moi de vous le livrer :*

Une ancienne école publique rénovée,

Une maison médicale, cinq logements de gendarmes, une salle annexe,

Des cabines de plages, le cabanon du port, les logements du Renville, une maison à Tal er Velin, une île aux Moines des Kerguelen

Et un sanglier mâle

10 hectares achetés, 4500 m² constructibles, un bois d'Amour, un cromlec'h aménagés

Un skate et un city park, un cimetière étendu aux gisants et aux cinéraires, des toilettes sèches, une MAM accueillante

Un kin-ball bondissant

La flamme olympique

Des voies et aménagements de lotissement refaits, des lignes électriques enterrées, des éclairages LED et des armoires de pilotage installés

17 logements communaux en cours de finalisation,

Le Ru-Vras, le Toulpy, le Bindo, préservés

6 kilomètres de routes et chemins réhabilités

Et une laie

Une ombrrière, un carricolo et un désomin

Une AOT renégociée,

Des mouillages de moindre impact installés,

Des travaux maritimes programmés,

Des chemins côtiers entretenus, un parcours prolongé sur Brouël et Nioul,

Des reproductions de tableaux dans l'espace public

Une expo permanente en mairie

150 épaves évacuées

Une étude de rénovation de salle non aboutie

Une réserve communale de sécurité

Des festivals de théâtre, de musique, quatre jours de passeurs de films, un ciné-club, un

Chœur palpitant de quarante passionnés...

Un Izenah Rose, une vie associative florissante

Et une horde de sangliers

Une gazette semestrielle, une petite sœur au fil de l'eau

Un patrimoine mondial enrichi de nos mégalithes

Le crash de Alec et Stanley commémoré

Une nécessité de recherche de palliatifs à la discontinuité territoriale

Des rues nommées, des maisons numérotées

Un jardin partagé, un herbier à Kerscot, un éco verger à Kerno

Des réalisations Bourus à souhait

Une Association des Iles du Ponant très active

Des dossiers ouverts

Une volonté d'attention à chacune et chacun

Et une bonne dizaine de marcassins sans compter... Pierre Breurec

Ces réalisations n'ont été possibles que grâce à l'engagement de celles et ceux que vous avez élus, des équipes administratives, techniques, culturelles, socio médicales, de sécurité de la commune... et surtout par la vitalité hors du commun des bénévoles de nos associations qui dans la diversité de leurs centres d'intérêts permettent à faire de notre territoire d'exception, un endroit où il fait bon vivre.

Beaucoup de personnes y participent et chacun doit se sentir remercié. Pour autant, nous avons souhaité mettre à l'honneur les dizaines d'années d'engagement de Marie-Paule Bellégo au service des îlois, tout d'abord en qualité de directrice de notre école de la commune, de co-animateuse de l'association de la fête de la mer et d'élue municipale. À l'heure où les vocations peuvent se faire rares, il est plaisant de saluer un engagement au service de la collectivité comme celui de Marie-Paule. Élue la première fois à 23 ans, elle terminera à 75 ans... La République est parfois avare de ses distinctions mais elle a cependant consenti à décerner la médaille d'honneur communale et départementale en argent pour 30 ans de dévouement !... Pour avoir travaillé ces douze dernières années auprès de toi je témoigne de ton engagement sans faille réalisé dans une discrétion absolue qui n'a eu d'égal que ton attention à chacun. Cette décoration permettra à tes petits-enfants de se souvenir de la grand-mère d'exception qu'ils ont eue... si j'osais, je dirais qu'indéniablement cette décoration est entre « Bonnemains ».

LES TRANSPORTS EN VTC

L'activité privée de transport de personnes ne peut bénéficier de financement public que sous des conditions extrêmement strictes. L'annonce de l'arrêt des deux VTC pour des considérations économiques pose de manière accrue le sujet de la mobilité sur l'île. Si cette activité ne pouvait pas se réaliser sans soutien public, nous devrions rechercher une solution compatible avec la loi, et en particulier avec celle qui gère les conditions de son organisation. Outre l'existence d'un modèle économique et d'une comptabilité transparents, nous aurons besoin d'obtenir la reconnaissance de la particularité insulaire. Les services de l'agglomération y travaillent et nous y associent. Pour autant, nous risquons de ne pas avoir de réponse immédiate.

LE RECENSEMENT 2026

Il se déroule à partir du 15 janvier jusqu'au 14 février 2026. Carole Bellégo et Jean-Marie Danet seront les agents recenseurs et travailleront sous la responsabilité de Céline Dupuis, coordinatrice municipale.

Un dépliant informatif a été remis dans toutes les boîtes aux lettres et les agents recenseurs repasseront après le 15 janvier donner les codes pour l'accès au recensement par internet.



LES DEMANDES DE SUBVENTIONS

La tenue des élections municipales en mars oblige à voter le budget municipal 2026 fin février. En conséquence les associations sollicitant des subventions devront impérativement remettre leurs dossiers complets avant le jeudi 22 janvier.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DE 2026

Elles auront lieu les dimanches 15 et 22 mars (si un deuxième tour est nécessaire). Les inscriptions légales sur les listes électorales sont possibles jusqu'au 6 février 2026. Pour y être autorisé, il faut justifier du paiement d'impôts communaux depuis deux ans.

Attention ! Nouveautés pour le scrutin : en mai 2025, des modifications de la loi électorale sont intervenues pour les communes de moins de 1000 habitants.

1°) C'est un scrutin de **liste paritaire** : les candidats à la mission doivent se constituer en liste où alternent les femmes et les hommes, dépôt des listes du 9 février au 26 février pour le 1^{er} tour et du 16 au 17 pour le 2nd.

2°) Le nombre de conseillers est fixé par la loi, en fonction de la strate dans laquelle se trouve la commune. L'île aux Moines doit ainsi élire **15 conseillers**.

3°) Une liste est réputée complète si elle regroupe au moins 13 candidats. Pour prévenir d'éventuels désistements, elle peut monter à 17 en respectant toujours le principe de la parité.

4°) Toute candidature individuelle, toute liste inférieure à 13 sont interdits.

5°) Dépouillement : **un scrutin de liste interdit tout ajout, toute modification du bulletin officiel**.

Dans ce cas, le vote est nul. La liste arrivée en tête est déclarée gagnante et bénéficie de huit conseillers. Les sept autres sont désignés à la proportionnelle entre toutes les listes qui ont obtenu plus de 5 % des voix.

PROTECTIONS COMpteURS EXTERIEURS

La SAUR rappelle la nécessité pour ses abonnés de protéger les compteurs extérieurs d'eau des risques de dégâts du froid en procédant à l'isolation des appareils de comptage.

CHANGEMENT DE DIRECTION À L'EHPAD

Violaine Le Flahec a pris le 5 janvier ses fonctions de directrice de l'EHPAD et du CCAS. Nous lui souhaitons la bienvenue et formulons des vœux pour sa réussite. Nadège Boixel a rejoint l'EHPAD de St Pierre Quiberon dont elle a été détachée pendant 5 ans.

À RETENIR !

Samedi 31 janvier : Soirée îloise de l'ACCA

Dimanche 1^{er} février : Les maisons anciennes de l'île, discussion salle du Renville, 14h30

Mardi 3 février : Chandeleur, salle annexe

Dimanche 8 février : Ciné-club, salle du Renville, 17h

Dimanche 15 février : Loto-bingo, salle polyvalente, 15h

Dimanche 22 février : Projection de films amateurs, salle du Renville, 15h

Dimanche 1^{er} mars : Les maisons anciennes de l'île, discussion salle du Renville, 14h30

Dimanche 8 mars : Ciné-club, salle du Renville, 17h